

Gendarmerie Nationale

Vierzon, le 22 juillet 1944

Légion de l'Orléanais

R A P P O R T

Compagnie du Cher

Section de Vierzon

du Capitaine Bachelard  
Commandant la Section de  
Gendarmerie de Vierzon.

N° 64/4

sur l'assassinat du MAIRE de  
PRESLY (Cher).

Objet:  
Assassinat.

Référence: Article n° 52-53 du décret du 20 mai 1903

Le 21 juillet 1944 vers 21 heures 45, Monsieur PETIT, Gaston, 47 ans, maire de PRESLY (Cher) et exploitant un café débit de tabac dans cette localité a été assassiné à son domicile.

Voici comment les faits se sont produits:

Deux jeunes gens inconnus âgés de 17 à 18 ans, consomment dans le débit. Ayant manifesté le désir d'obtenir un laissez-passer pour se rendre à Orléans, le Maire assis à une table voisine avec un ami se fait connaître et précise que la carte d'identité est suffisante pour ce voyage.

Au même moment celui des deux individus le plus rapproché de lui se lève vivement et mettant à la main un pistolet qu'il avait dans la poche fait feu à trois reprises sur Monsieur PETIT l'atteignant mortellement dans la région du coeur.

Les deux individus prennent la fuite à bicyclette et gagnent les bois environnants.

Les recherches aussitôt entreprises pour les découvrir n'ont jusqu'ici donné aucun résultat.

**DESTINATAIRES:**

- 1° Chef du Gouvernement (Direction Générale de la Gendarmerie Nationale) à Vichy 2 exemplaires.
- 2° Chef du Gouvernement (Direction Générale de la Gendarmerie Nationale) Section des Territoires Occupés à Paris.
- 3°- Préfet Régional à Orléans.
- 4°- Préfet Départemental à Bourges.
- 5°- Général Inspecteur Général de la Gendarmerie Nationale Z.N. à Paris.
- 6°- Général Inspecteur de la Gendarmerie de la 2ème Région à Paris.
- 7°- Procureur de la République à Bourges
- 8°- Commissaire Chef de Service Départemental des Renseignements Généraux à Bourges.
- 9°- Commandant de Légion.
- 10°- Commandant de Compagnie.
- 11°- Sicherheitspolizei sous couvert du Préfet du Cher.

sur l'assassinat du maire de Presly.